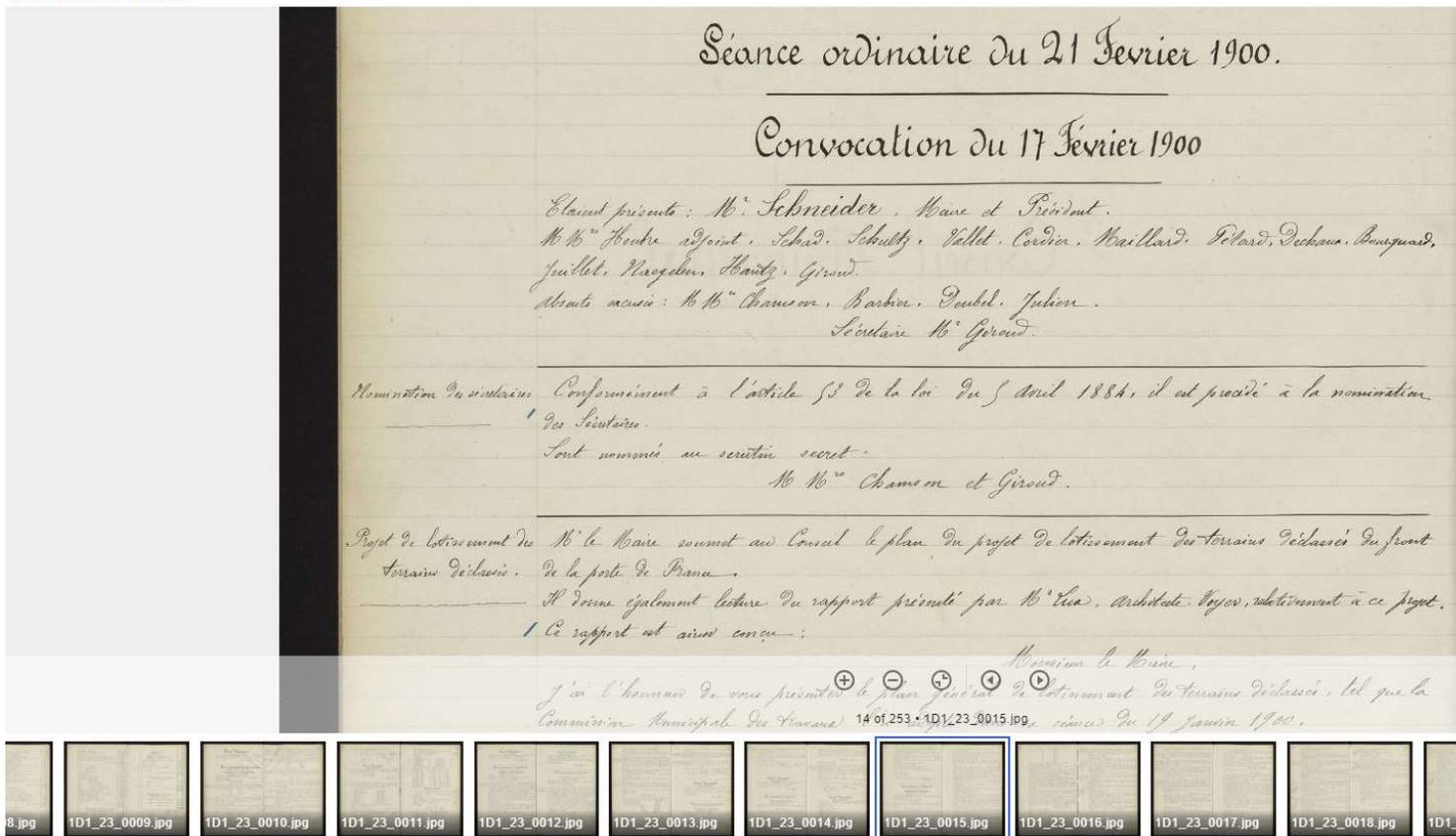


L'intelligence artificielle appliquée aux Archives municipales de Belfort

Nature du projet :

Appliquer une technologie de reconnaissance automatique de l'écriture manuscrite (HTR) aux délibérations du conseil municipal, de 1790 à 1946 (38 registres, 18 500 pages)

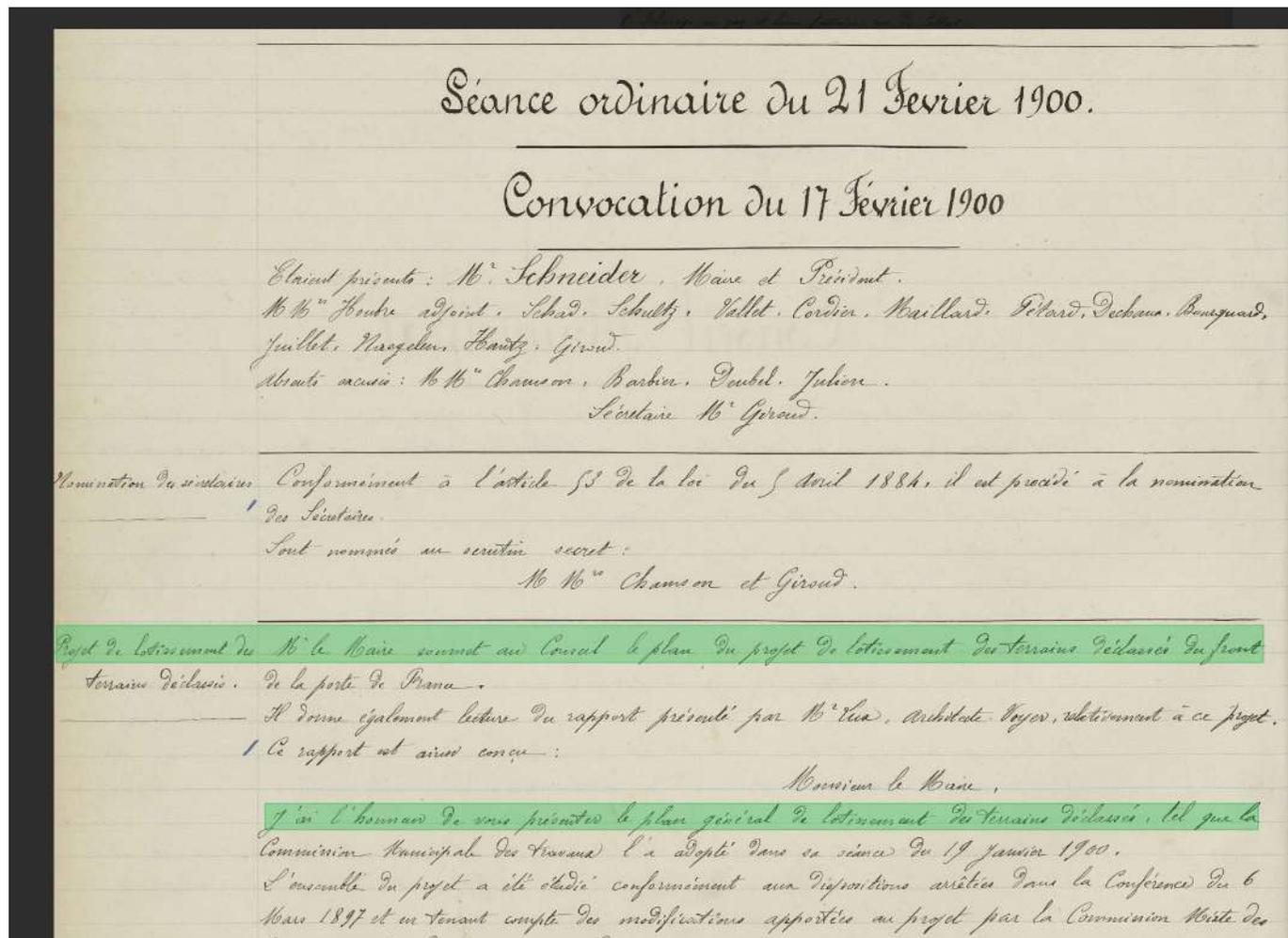
Exemple de visualisation d'une page de registre avec une visionneuse classique



Objectif du projet :

Disposer d'un outil de recherche plein texte sur l'ensemble du contenu des délibérations municipales.

La même page traitée par l'IA : les lignes contenant le mot-clé « lotissement » sont surlignées



Les grandes étapes du projet



Les acteurs du projet

- Archives : 1 agent
- Prestataire (Teklia) : président (phase traitement), directeur technique (développement de la plateforme)
- Les services de la Ville : Direction de l'Action culturelle, Direction de la Communication, Direction des Systèmes d'information, élue à la culture
- Les contributeurs de la campagne d'annotation (154)
- Le réseau et la presse (relais de la campagne d'annotation, communication sur le lancement de la plateforme)

Les coûts du projet

- Numérisation des registres : 2335 €
- Traitement du corpus : 3955 € (tests, campagne d'annotation collaborative, livraison des fichiers)
- Développement de la plateforme de recherche : 4275 €
- Hébergement de la plateforme : 720 € / an

Démonstration

Plateforme d'annotation collaborative :

<https://callico.teklia.com/projects/ce9b42d4-23a8-4381-b5bb-459bedc59165/details/>

Plateforme de recherche :

<https://archives.belfort.fr/>